

*Département de la SOMME
Arrondissement de MONTDIDIER
Canton de MOREUIL
Mairie de DOMART-sur-la-LUCE*

Envoyé en préfecture le 07/07/2022
Reçu en préfecture le 07/07/2022
Affiché le SLD
ID : 080-218002343-20220705-DCM24_2022-DE

Nbre de conseillers : 11
Nbre de présents : 08
Nbre de représenté(s) : 02
Nbre d'absent(s)/excusé(s) : 01

Date de convocation : 22/06/2022
Date d'affichage : 22/06/2022

EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS du Conseil Municipal du 05 juillet 2022

Le cinq juillet deux-mille-vingt-deux à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la commune de Domart-sur-la-luce s'est réuni, dans la salle des fêtes, sous la présidence de Monsieur Joël WALLET, Maire.

Étaient présents : Mme ALLIOTE Sophie - Mme CHAVERON Colette - M. CHIVOT Maieul
M. CHOVAUX Bernard - M. DANTAS Octavio - M. LARTIGAU Alain
M. MARTIN Olivier - M. WALLET Joël

Étaient représentés : Mme DELAVENNE Fabienne (Pouvoir à ALLIOTE Sophie)
Mme GOURGUECHON Lucile (Pouvoir à CHOVAUX Bernard)

Était excusé : M. PILLON François

M. CHIVOT Maieul est nommé secrétaire de séance.

Objet : Devis de « la Maisonnée » pour la taille de la haie au stade municipal

Monsieur le Maire présente au conseil municipal le devis de l'association « La Maisonnée », située à Corbie pour effectuer la taille d'une haie dense au stade municipal, derrière le terrain de tennis :

Taille sur 3 faces hauteur jusqu'à 4 m de haie Compris ramassage, nettoyage et mise en tas des produits de coupe	2 050,00 €
Location d'une nacelle sur camion VL pour hauteur de travail à 16 m	834,88 €
Location jour d'un broyeur de branches tracté	668,07 €
TOTAL	3 552,95 €

Le conseil municipal, à l'unanimité :

- Accepte le devis de l'association « La Maisonnée » pour un montant de 3 552,95 € TTC
- Autorise Monsieur le Maire, à signer ledit devis au nom de la commune

Fait et délibéré, en séance, les jour, mois et an que dessus.

Pour copie conforme.

Le Maire,
Joël WALLET

